



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

**Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Chute-aux-Outardes, tenue le 19 décembre 2019, à 20h30. à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, présidée par l'honorable Yoland Émond, maire, en présence de Rick Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier.**

À laquelle étaient présents :

Christian Malouin, conseiller au poste n°2  
Sonia Malouin, conseillère au poste n°3  
Pierre Langlois, conseiller au poste n°4  
Gilles Perron, conseiller au poste n°5  
Éric Desbiens, conseiller au poste n°6  
Julie Guay, conseillère au poste n° 1

Étaient absents :

Étaient également présents :

### **1. PRÉSENCES ET QUORUM**

#### **1.1 Vérification des présences, du quorum et ouverture de la séance**

**CONSIDÉRANT** que le directeur général prend note des présences;

**CONSIDÉRANT** que monsieur le président constate le quorum et souhaite la bienvenue à l'assistance. Il y a 2 personne(s) présente(s).

**EN CONSÉQUENCE**, monsieur le président déclare la séance ouverte. Il est 20h40.

### **2. VALIDATION DE LA SÉANCE**

#### **2.1 Renonciation à l'avis de convocation**



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

**CONSIDÉRANT** que l'avis de convocation à la présente séance a été remis le 17 décembre 2019, en dérogation de l'article 156 du code municipal du Québec;

**CONSIDÉRANT** que tous les membres du conseil qui sont présents à la séance déclarent renoncer à l'avis de convocation;

**CONSIDÉRANT** que tous les membres du conseil qui sont absents à la séance, le cas échéant, ont remis au directeur général une déclaration écrite de leur renonciation à l'avis de convocation;

**EN CONSÉQUENCE**, la séance extraordinaire est légalement constituée.

### 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

### 4. SUIVI DES RÉOLUTIONS

### 5. RAPPORT DES COMITÉS ET DE LA DIRECTION

#### 5.1 Dépôt du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées

**CONSIDÉRANT** que le directeur général dépose le plan d'intervention;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de Mme Julie Guay il est résolu à l'unanimité des conseillers D'accepter le dépôt du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées.

### 6. AFFAIRES REPORTÉES

Rés. no  
2019-212



N° de résolution  
ou annotation

**Rés. no  
2019-213**

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

### **6.1 Autorisation de contrat visant l'acquisition d'un séchoir et d'une laveuse au service de sécurité incendie**

**CONSIDÉRANT** l'estimation budgétaire reçue de M. Philippe Beudet dans le dossier cité en exergue;

**CONSIDÉRANT** qu'il s'agit d'un contrat d'approvisionnement d'une valeur estimée inférieure au seuil décrété par le ministre;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité désire conclure ce contrat de gré à gré;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Pierre Langlois, appuyé de M. Gilles Perron il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'autoriser la conclusion du contrat, de gré à gré, pour un budget total n'excédant pas 10000\$, incluant les taxes.
- ii. De financer cette dépense Par affectation de crédit budgétaire de fonctionnement.

### **7. AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES**

### **8. AFFAIRES COURANTES**

**Rés. no  
2019-214**

### **8.1 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil**

**CONSIDÉRANT** les dispositions de l'article 357 de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2);

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de Mme Julie Guay, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'accepter le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres suivants :
  - M. Pierre Langlois, conseiller poste n°4.



Procès-verbaux de la Municipalité du Village  
de Chute-aux-Outardes

N° de résolution  
ou annotation

**Rés. no  
2019-215**

**8.2 Adoption de taux de taxes foncières 2020 et des tarifs 2020**

**CONSIDÉRANT** le document de présentation des prévisions budgétaires 2020 présenté par le directeur général;

**CONSIDÉRANT** les prévisions budgétaires adoptées par la municipalité pour l'exercice 2020;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Gilles Perron, appuyé de Mme Sonia Malouin il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'adopter les taux de taxes foncières 2020 tels que présentés;
- ii. D'adopter les tarifs 2020 tels que présentés.

**Rés. no  
2019-216**

**8.3 Dépôt du rapport d'approbation du budget 2019 révisé de l'Office municipal de l'habitation de Chute-aux-Outardes**

**CONSIDÉRANT** le rapport d'approbation du budget de l'OMH de Chute-aux-Outardes, révisé en date du 22 novembre 2019 ;

**CONSIDÉRANT** la couverture budgétaire approuvée par la Société d'habitation du Québec pour des crédits de dépense totalisant 181 194 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé par Mme Julie Guay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le budget proposé tel que révisé, montrant une contribution municipale de 18 119 \$.

**9. AFFAIRES NOUVELLES**

**Rés. no  
2019-217**

**9.1 Autorisation au directeur général concernant les demandes d'utilisation de terres publiques**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Chute-aux-Outardes, dans le cadre de la réalisation de ses projets, doit régulièrement transiger avec la MRC de Manicouagan, gestionnaire des terres de l'état, concernant l'utilisation du



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

territoire public intramunicipale;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité désire mandater le directeur général afin de faciliter les transactions concernant l'utilisation du territoire public intramunicipal;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de Mme Julie Guay il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'autoriser le directeur général à produire pour et au nom de la municipalité, toute demande concernant l'utilisation du territoire public;
- ii. D'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité tous documents concernant l'achat, la location ou l'inscription de servitudes sur des terres publiques..

### 10. POINTS D'INFORMATION, DE DISCUSSION OU ÉVÈNEMENT À VENIR

### 11. PÉRIODE DE QUESTIONS

**CONSIDÉRANT** que le président a accordé le droit de parole à ceux et celles qui désiraient poser une question :

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de Mme Julie Guay, appuyé de M. Gilles Perron, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. De fermer la période de questions.

### 12. FERMETURE DE LA SÉANCE

**CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour est épuisé;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de M. Pierre Langlois, il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer la séance. Il est 20h49.

  
Yoland Émond,  
maire.

  
Rick Tanguay,  
directeur général et  
secrétaire-trésorier.

**Rés. no  
2019-218**

**Rés. no  
2019-219**



Procès-verbaux de la Municipalité du Village  
de Chute-aux-Outardes

N° de résolution  
ou annotation

Suite à un problème  
d'impression, les  
folios 1893 à 1916  
ont été détruits.